

71-001F

1946

c.1

Publié par ordre de l'Hon. James A. MacKINNON, M.P.
Ministre du Commerce.

CANADA

BUREAU FEDERAL DE LA STATISTIQUE

RELEVÉ DE LA MAIN-D'OEUVRE

MAIN-D'OEUVRE

BULLETIN NO 1



OTTAWA
Janvier, 1946

Prix, 25 cents

BUREAU FEDERAL DE LA STATISTIQUE
Main-d'oeuvre, bulletin no 1

Table des matières

Nota: Tous les tableaux portent sur la semaine du relevé
11-17 novembre, 1945

I Introduction

1. Etendue du relevé
2. Méthode d'échantillonnage
3. Définitions relatives à la main-d'oeuvre
4. Sûreté des estimations

II Estimations de la main-d'oeuvre

- Tableau 1 - Estimations de la main-d'oeuvre civile au Canada, par région et selon le sexe
- Tableau 2 - Estimations de la main-d'oeuvre civile au Canada, par région et selon l'âge

III Estimations de l'emploiement

- Tableau 3 - Estimations de l'emploiement au Canada, par région et selon le sexe
- Tableau 4 - Estimations de l'emploiement au Canada, par région et selon l'âge
- Tableau 5 - Nombre estimatif des heures de travail contribuées durant la semaine du relevé par les personnes actives au Canada
- Tableau 6 - Répartition estimative de l'emploiement entre les diverses industries au Canada, selon le sexe
- Tableau 7 - Etat professionnel estimatif des personnes actives dans l'agriculture au Canada, selon le sexe
- Tableau 8 - Etat professionnel estimatif des personnes actives (ailleurs que dans l'agriculture) au Canada, selon le sexe.

IV Estimations du chômage

- Tableau 9 - Estimations du chômage au Canada, par région
- Tableau 10 - Estimations du chômage au Canada, selon le sexe
- Tableau 11 - Estimations du chômage au Canada, selon l'âge
- Tableau 12 - Répartition estimative des chômeurs au Canada d'après le nombre de mois durant lesquels ils ont été en quête de travail.

V Estimations des personnes inactives

- Tableau 13 - Estimations des personnes inactives au Canada, par région et selon le sexe
- Tableau 14 - Répartition estimative des personnes au Canada qui ne figurent pas à la main-d'oeuvre, par catégorie de personnes inactives et selon le sexe.

I. INTRODUCTION

Le premier bulletin publié par le Bureau Fédéral de la Statistique sur la main-d'oeuvre, résume les résultats d'un relevé échantillon de la main-d'oeuvre civile au Canada effectué durant la semaine du 11 au 17 novembre 1945. Ce relevé, qui sera répété trimestriellement, constitue la première application, sur une vaste échelle, des techniques de l'échantillonnage aux recherches entreprises sur le marché de la main-d'oeuvre au Canada. L'objet premier du relevé est d'établir une documentation courante sur le volume d'emploi et de chômage de même que sur la composition détaillée des effectifs travailleurs. Il fournira en outre des estimations sur le nombre et les caractéristiques des personnes non comprises dans la main-d'oeuvre, telles que les maîtresses de maison, les étudiants, les personnes retirées et les autres qui sont trop âgées ou incapables de travailler.

Le relevé trimestriel de la main-d'oeuvre repose sur des entrevues avec des personnes dignes de confiance, membres des ménages figurant à l'échantillon. Les questions posées sont positives et claires et les renseignements qui en découlent sont consignés sur des questionnaires uniformes. Le relevé ne porte pas sur des questions d' "opinion." Il représente plutôt de la part du Bureau Fédéral de la Statistique un effort visant à utiliser les progrès récents de la technique d'échantillonnage aux fins d'obtenir promptement et économiquement des données statistiques sur les caractéristiques de la population canadienne.

1. Etendue du relevé

De 25,000 à 30,000 ménages, ou environ un pour cent de la population du Canada, figureront au relevé de chaque trimestre. La méthode d'échantillonnage embrasse toute la population civile canadienne âgée de 14 ans et plus et ne vivant pas dans des institutions, sauf une petite proportion. Les personnes faisant partie des services armés ou vivant dans des institutions sont écartées à dessein. En raison de leur inaccessibilité et des frais onéreux de leur énumération, les personnes vivant dans des réserves indiennes et dans certaines régions éloignées sont aussi écartées. Ces omissions représentent environ 2 pour cent de la population figurant à l'échantillon, laquelle est de 8,330,000 personnes approximativement.

2. Méthode d'échantillonnage

Le choix des régions et des ménages devant figurer à l'échantillon est basé sur un calcul compliqué et scientifique d'échantillonnage. Plusieurs progrès récents de la théorie de l'échantillonnage ont été incorporées ici afin de réduire le coût et d'augmenter l'exactitude de l'échantillon.

Comme mesure préliminaire dans le choix de l'échantillon, le pays entier a été divisé en unités primaires d'échantillonnage. Ce sont des régions qui se composent d'un à dix townships ou municipalités avoisinantes choisies de façon que la zone faisant partie de l'unité primaire d'échantillonnage soit aussi hétérogène que possible. Puis, les unités primaires d'échantillonnage de chaque province sont classées en groupes ou couches. Cette stratification a pour objet de réunir en une seule couche les zones échantillon dont les caractéristiques industrielles, agricoles ou de population se ressemblent le plus. Ensuite, une unité primaire d'échantillonnage est choisie dans chaque couche de façon que la probabilité du choix de n'importe quelle unité soit proportionnée à sa population de 1941. Une unité primaire d'échantillonnage représente donc toutes les autres zones de la couche dont elle a été tirée. Par exemple, une unité primaire d'échantillonnage serait choisie pour représenter les régions d'industrie laitière de l'Ontario et une, les régions de fermes à blé dans la Saskatchewan. En outre, chaque ville de 30,000 habitants ou plus en 1941 tombe automatiquement dans l'échantillon. Y compris les villes, le nombre d'unités primaires d'échantillonnage est d'environ cent.

Une fois qu'une unité primaire d'échantillonnage a été choisie de chaque couche, la zone échantillon est subdivisée en un certain nombre de plus petites unités. Dans les villes, ces plus petites unités sont des blocs qui se composent d'un ou plusieurs pâtés de maisons. Dans les régions rurales, les unités primaires d'échantillonnage sont divisées en "segments." Une certaine proportion des blocs et des segments ont été choisis au hasard pour être inclus dans l'échantillon. Pour la plupart des villes, il existe des listes de tous les ménages compris dans les blocs choisis. En général, dans les régions rurales, il faut compiler des listes spéciales des ménages pour les fins de l'échantillonnage. Une proportion déterminée de ménages ou de fermes, pour l'énumération elle-même, ont été choisie parmi les listes de ménages ou de fermes compris dans les blocs ou les segments. La proportion de ménages devant être échantillonnés dans les diverses régions a été ajustée de façon à représenter un pour cent des ménages compris dans la zone couverte par l'échantillon.

En dehors des villes, une technique plus subtile connue sous le nom de sous-stratification des régions est employée dans le choix des ménages de l'échantillon. Chaque unité primaire d'échantillonnage est divisée en trois genres de régions: urbaine, agricole et rurale. La proportion de ménages choisis dans chacune de ces régions a été ajustée de façon à refléter la proportion correspondante qui se trouve dans ces régions dans la couche représentée par l'unité primaire d'échantillonnage.

La méthode d'échantillonnage employée dans le relevé de la main-d'oeuvre est quelquefois appelée "échantillonnage régional." Une de ses caractéristiques essentielles, c'est qu'une proportion déterminée de ménages dans une région donnée sont énumérés. Il faut la distinguer des méthodes d'échantillonnage qui établissent des contingents pour les régions ou les catégories de personnes, méthodes dont la justesse dépend de l'exactitude et de l'actualité des renseignements qui sont obtenus sur le nombre de personnes dans une région ou une catégorie. Comme la méthode régionale ne détermine qu'une certaine proportion des ménages dans une région, l'échantillon reflètera tous les changements qui se produiront dans la population de la région ou dans ses caractéristiques. Elle reflètera, par exemple, tout mouvement appréciable de la population des régions urbaines vers les régions rurales ou vice versa. Il faut donc remarquer, que le relevé de la main-d'oeuvre fournit une estimation exacte des caractéristiques de la population au moment du relevé.

3. Définitions relatives à la main-d'oeuvre

Les définitions suivantes s'appliquent aux tableaux publiés dans ce bulletin:

(i) Une personne active est une personne qui, durant la semaine du relevé, était au travail ou avait un emploi ou un commerce. Ainsi, les maîtresses de maison, les étudiants et les personnes retirées, qui ne font partie continuellement de la main-d'oeuvre, sont considérés comme employés s'ils ont travaillé plus d'une heure contre rémunération ou pour un profit. En outre, cette catégorie comprend les personnes qui avaient un emploi ou un commerce mais qui ne travaillaient pas à cause de la maladie, du mauvais temps, des vacances, de différends ouvriers ou à cause d'un congé temporaire avec ordre de retourner au travail dans un délai de 30 jours après le congédiement. Elle comprend aussi les personnes qui s'employaient principalement à se trouver du travail mais qui travaillèrent une heure ou plus. Les membres de la famille travaillant sans rétribution sur les fermes ou dans les commerces sont aussi classés comme personnes employées. Les fermières sont considérées comme personnes employées si elles consacrent plus de 20 heures par semaine à un travail qui contribue à la gestion de la ferme, en dehors du travail de la maison.

(ii) Un chômeur est défini comme étant une personne dont l'activité principale durant la semaine du relevé a été de se chercher du travail et qui n'a pas travaillé. Pour être classée comme étant en quête de travail, une personne doit s'employer activement à se chercher un emploi ou à

ouvrir un commerce, comme par exemple en s'inscrivant au bureau de placement ou en s'annonçant ou en répondant à des annonces. Ces personnes comprennent aussi celles qui ont été congédiées sans avis défini de retourner au travail dans un délai de 30 jours mais qui comptent reprendre leurs anciens emplois et qui, partant, ne s'emploient pas activement à en chercher d'autres. Ce groupe contient également les personnes qui croient qu'il n'y a pas d'emploi dans leur localité ou que celui qui leur est offert ne répond pas à leurs aptitudes particulières.

(iii) La main-d'oeuvre comprend les chômeurs et les personnes actives et représente les personnes de la localité qui sont au travail, qui ont un emploi ou qui peuvent travailler s'ils peuvent en trouver un.

(iv) Les personnes inactives sont celles qui ne figurent pas aux effectifs de la main-d'oeuvre, telle que définie ci-dessus; elles comprennent donc toutes celles qui n'ont ni emploi ni commerce et qui ne s'emploient pas activement à se chercher du travail. Le terme "inactive" n'est pas nécessairement synonyme de "oisive." Il ne signifie pas non plus que les maîtresses de maison, par exemple, qui s'occupent uniquement de l'entretien de la maison ne font pas un travail utile et indispensable.

4. Sûreté des estimations

Les degrés de précision des diverses estimations des attributs de la main-d'oeuvre sont en préparation. Il faudra veiller particulièrement à l'interprétation du degré de précision des estimations relatives aux petites catégories, lequel sera sensiblement moins marqué que dans le cas des catégories plus importantes de la population.

**II. Estimations de la main-d'oeuvre au Canada,
semaine du 11-17 novembre, 1945**

**Tableau 1. - Estimations de la main-d'oeuvre civile au Canada
par région et selon le sexe (milliers de personnes
de 14 ans et plus)**

	<u>hommes</u>	<u>femmes</u>	<u>total</u>
Provinces Maritimes	309	77	386
Québec	991	319	1,310
Ontario	1,121	433	1,554
Provinces des Prairies	689	235	924
Colombie Britannique	274	83	357
Canada	3,384	1,147	4,531

**Tableau 2. - Estimations de la main-d'oeuvre civile au Canada
par région et selon l'âge (milliers de personnes
de 14 ans et plus)**

	<u>14-19</u>	<u>20-24</u>	<u>25-44</u>	<u>45-64</u>	<u>65 et plus</u>
Provinces Maritimes	52	48	160	100	26
Québec	207	192	568	293	50
Ontario	179	174	656	457	88
Provinces des Prairies	120	117	365	277	45
Colombie Britannique	31	37	153	112	24
Canada	589	568	1,902	1,239	233

III. Estimations de l'emploiement au Canada,
semaine du 11-17 novembre, 1945

Tableau 3. - Estimations de l'emploiement au Canada, par région
et selon le sexe (milliers de personnes de 14 ans
et plus)

	<u>hommes</u>	<u>femmes</u>	<u>total</u>
Provinces Maritimes	295	75	370
Québec	941	306	1,247
Ontario	1,081	423	1,504
Provinces des Prairies	671	231	902
Colombie Britannique	260	81	341
Canada	3,248	1,116	4,364

Tableau 4. - Estimations de l'emploiement au Canada, par région
et selon l'âge (milliers de personnes de 14 ans et
plus)

	<u>14-19</u>	<u>20-24</u>	<u>25-44</u>	<u>45-64</u>	<u>65 et plus</u>
Provinces Maritimes	46	45	155	98	26
Québec	190	179	544	286	48
Ontario	168	162	639	449	86
Provinces des Prairies	115	112	359	272	44
Colombie Britannique	29	35	147	108	22
Canada	548	533	1,844	1,213	226

Tableau 5. - Nombre estimatif des heures de travail con-
tribuées durant la semaine du relevé par les
personnes actives^{1/} au Canada^{2/}
(milliers de personnes de 14 ans et plus)

<u>heures</u>	<u>hommes</u>	<u>femmes</u>	<u>total</u>
moins de 5 heures	<u>-3/</u>	<u>-4/</u>	<u>-4/</u>
5 - 14	37	56	93
15 - 24	56	106	162
25 - 34	66	86	152
35 - 44	689	405	1,094
45 - 54	1,329	325	1,654
55 heures et plus	994	116	1,110
Total	3,173	1,110	4,273

1/ Les personnes actives comprennent environ 13,000 personnes qui ont travaillé mais qui s'employaient principalement à se chercher du travail. La moyenne des heures de travail contribuées par ce groupe durant la semaine du relevé est de 25.

2/ A exclure de ce tableau environ 91,000 personnes qui avaient un emploi ou un commerce durant la semaine du relevé mais qui ne travaillaient pas à cause de la maladie, du mauvais temps, des vacances, de différends ouvriers ou de congédiement temporaire avec ordre de retourner au travail dans un délai de 30 jours après le congédiement.

3/ Moins de 5,000

4/ Moins de 10,000

Tableau 6. - Répartition estimative de l'emploi entre les diverses industries au Canada, selon le sexe (milliers de personnes de 14 ans et plus)

	hommes	femmes	total
Agriculture	888	166	1,054
Forêts, pêche et piégeage	102	- 1/	106
Mines (y compris bocardage), carrières, puits d'huile	66	- 1/	68
Manufactures (substances végétales, produits animaux, textiles, du bois et du papier)	426	178	604
Manufactures (dérivés du fer, etc., des métaux non ferreux, des métaux légers, produits chimiques et divers, et services d'électricité, de gaz et d'eau	482	90	572
Construction	172	- 1/	177
Transports et communications	292	40	332
Commerce, finance, assurance	412	242	654
Services	368	375	743
Non spécifiées	40	14	54
Total	3,248	1,116	4,364

1/ Moins de 10,000

Tableau 7. - Etat professionnel estimatif des personnes
employées dans l'agriculture au Canada, selon
le sexe (milliers de personnes de 14 ans et
plus)

	hommes	femmes	total
Employés rémunérés des em- ployeurs particuliers et du gouvernement (fédéral, provincial ou local)	106	- 2/	114
Travailleurs à leur propre compte travaillant à leur commerce, sur leur ferme ou exerçant leur profession <u>sans</u> employés rémunérés	535	14	549
Employeurs exploitant leur propre commerce, ferme ou profession avec l'aide d'un employé rémunéré ou plus	61	- 3/	63
Membres de la famille qui tra- vaillent sans rétribution sur les fermes ou dans les com- merces	187	143	330
Total	889	167	1,056

1/ Les employés des particuliers ou du gouvernement sont réunis en raison du petit nombre de ces derniers

2/ Moins de 10,000

3/ Moins de 5,000

Tableau 8.- Etat professionnel estimatif des personnes actives (ailleurs que dans l'agriculture) au Canada, selon le sexe (milliers de personnes de 14 ans ou plus)

	hommes	femmes	total
Employés rémunérés d'employeurs particuliers	1,762	726	2,488
Employés rémunérés du gouvernement (fédéral, provincial ou local)	221	123	344
Travailleurs à leur propre compte, travaillant à leur commerce, sur leur ferme ou exerçant leur profession sans employés rémunérés	236	52	288
Employeurs exploitant leur propre commerce, ferme ou profession avec l'aide d'un ou plusieurs employés rémunérés	119	10	129
Membres de la famille qui travaillent sans rétribution sur les fermes ou dans les commerces	16	34	50
Non spécifiés	1/	1/	1/
Total	2,359	949	3,308

IV. Estimations du chômage au Canada, semaine
du 11-17 novembre, 1945

Tableau 9. - Estimations du chômage au Canada, par région
(milliers de personnes de 14 ans et plus)

Provinces Maritimes	16
Québec	63
Ontario	50
Provinces des Prairies	22
Colombie Britannique	16
Canada	167

Tableau 10. - Estimations du chômage au Canada, selon le sexe
(milliers de personnes de 14 ans et plus)

<u>hommes</u>	<u>femmes</u>	<u>total</u>
136	31	167

Tableau 12. - Répartition estimative des chômeurs au Canada
d'après le nombre de mois durant lesquels ils
ont été en quête de travail
(milliers de personnes de 14 ans et plus)

1 Moins de 10,000

V. Estimations des personnes inactives au Canada,
semaine du 11-17 novembre, 1945

Tableau 13. - Estimations des personnes inactives au Canada,
par région et selon le sexe (milliers de per-
sonnes de 14 ans et plus

	<u>hommes</u>	<u>femmes</u>	<u>total</u>
Provinces Maritimes	71	332	403
Québec	174	923	1,097
Ontario	204	1,059	1,263
Provinces des Prairies	134	568	702
Colombie Britannique	66	268	334
Canada	649	3,150	3,799

Tableau 14. - Répartition estimative des personnes au Canada
qui figurent pas à la main-d'oeuvre, par caté-
gorie de personnes inactives et selon le sexe
(milliers de personnes de 14 ans et plus)

<u>Catégorie de personnes inactives</u>	<u>hommes</u>	<u>femmes</u>	<u>total</u>
Incapables en permanence de travail ou trop âgés	41	115	256
Maitresses de maison	14	2,619	2,633
Ecoliers ou étudiants	293	283	576
Retirées ou volontairement inoccupées	179	123	302
Autres	22	10	32

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA



1010606574